

"Des prisonniers fusillés les 17 et 18 Août -parmi
"lesquels de jeunes adolescents -le crime principal
"et peut-être unique, était sans doute de ne pas ap-
"partenir à la race aryenne.

"Les circonstances du drame établissent la
"prémeditation. Celle-ci résulte d'ailleurs de l'affir-
"mation fournie en souriant par l'adjudant-chef
"BRAUN à Otto HUBER au sujet d'un détenté blessé: "Ce
"soir, il n'aura plus de mal".

"L'exécution des victimes, au terme d'une
"journée de travail pénible et même dangereux ajoute
"à la froide cruauté de l'acte.

"Faut-il enfin souligner l'absence de tout
"respect humain chez les tueurs, même devant la mort:
"les corps ont été sommairement recouverts de terre,
"de pierres, de blocs de maçonnerie, dans la position
"même où ils étaient tombés.

20.8.1944. - Exécution à ST GENIS LAVAL (Rhône) d'étages dont
le nombre a été évalué à 110 au moins.

Ci-après copie des détails relatifs à cette
affaire insérés au Mémorial de l'Oppression.

- LE DRAME DE SAINT-GENIS-LAVAL -

I°. - Départ des victimes de la Prison Montluc.

"À la Prison allemande de Montluc, depuis
"le milieu d'août beaucoup plus qu'au paravant, les
"jours s'écoulaient dans une alternance d'espoir et
"d'anxiété: d'espoir, car l'approche des libérateurs
"n'était pas ignorée, bien que l'on fut à peu près
"complètement séparé du monde extérieur: dans le silen-
"ce de la nuit, le roulement presque continu des con-
"vois vers le Nord dénonçait la retraite ennemie;
"d'anxiété aussi: quelle serait l'ultime réaction de
"la Gestapo vis-à-vis de ceux qu'elle n'avait plus la
"possibilité de transférer en Allemagne?

"Le 17 Août, dans la matinée, une partie des
"israélites groupés dans la "Baraque" avaient été ras-
"semblés pour travailler quelque part, au voisinage
"de Lyon.

"Le 18 Août, la Baraque avait été vidée de
"ses derniers occupants. Ni les uns, ni les autres
"n'avaient été ramenés le soir. Le bruit courait qu'ils
"avaient été tous fusillés.

./

"Le 19 Août, à la fin de l'après-midi, dans diverses cellules et dans les deux pièces communes encore habitées, "Réfectoire" "Atelier", un certain nombre de "prisonniers - une cinquantaine environ" sont appelés "sans bagages", formule habituelle pour un interrogatoire mais aussi dans le cas d'exécution. Quelques femmes "et deux prêtres se trouvent parmi eux.

"Conduits dans l'une des cours de la prison, ils y sont rangés face au mur, les mains liées derrière le dos, les uns du côté " dortoir des gardiens", les autres du côté "cellules".

"De ces deux groupes, l'un est emmené entre 19 et 20 Heures. Le camion chargé de transporter l'autre n'ayant pu être mis en marche, ceux qui devaient y prendre place demeurent dans la cour jusqu'à la tombée de la nuit, puis sont conduits dans l'une des caves "de la Prison, ils y passent la nuit..

"Le lendemain de bonne heure (entre 6 et 7 Heures), ils sont reconduits à la cellule ou à la chambre qu'ils occupaient et renseignent leurs camarades." L'Abbé LANUE déclare:

"J'échappe à la mort pour la troisième fois. À la sortie de la cellule, on nous a rassemblés dans la cour, un premier appel a été fait, nous étions environ 4. On a par la suite amené 2 femmes. Deux groupes ont été formés, l'un d'eux après une assez longue attente a disparu vers 19 Heures. Nous avons attendu, face au mur jusqu'à la tombée de la nuit. Finalement, on nous a amenés à la cave où nous avons passé la nuit. Ce fut une longue nuit d'autres conversations, de chants patriotiques, de prières. Nous savions que nous devions être exécutés.

"Des précisions analogues sont fournies par l'Abbé BOUILLER, à ses amis du Réfectoire

"Il nous raconté sa nuit de prières avec ses malheureux compagnons; qu'on lui avait délié les mains quand on avait su qu'ils ne partaient pas la veille.

"- Une demi-heure environ après leur retour, les prisonniers réintégrés sont appelés à nouveau en même temps que de nombreux autres détenus, parmi lesquels un sujet suisse, GRAPPI, dit "DULAC" propriétaire du restaurant "Le GRILLON" à LYON. Ayant subi de graves violences au cours de ses interrogatoires, il présentait une infiltration ecchymotique de toute la région dorsale, un large hématome lomboco-sacré, des fractures de l'arc postérieur des 7^e et 8^e côtes gauches, avec disjonction chondro-costale en avant. Dans la suite, était apparue une pneumonie traumatique gauche, avec température élevée et délire aigu.

"Aussi le chef de chambres MAISSEAT fait-il remarquer au feldwebel qui procédait à l'appel que "GRAPPI était un grand malade.../

"difficilement transportable." Ordre du S.D. "lui fut-il répondu.

"Ces prisonniers, la plupart d'entre eux tout au moins, sont d'abord zéanis dans une des cours de la prison. À travers les fentes des planches obturant les fenêtres jusqu'à mi-hauteur ou par un trou dans l'angle d'une vitre leurs camarades peuvent avec émotion les voir une dernière fois.

"De là, ils sont conduits dans une autre cour où ils sont liés individuellement, puis deux par deux. L'on perd alors leurs traces jusqu'au moment où les cadavres de certains sont retrouvés à Saint-Genis-Laval.

"Des faits ci-dessus ont été témoins nombreux les détenus de Montluc dont la majorité est, à l'heure actuelle, heureusement libérée, et notamment, le Professeur TERBOUINE, l'Abbé JOFFRAY, LÉGUILIER.

II.-Arrivée à Saint-Genis-Laval. La tuerie. Huite d'un rescapé. Incendie et dynamitage de la maison.

"Le dimanche 20 Août, vers 8H30, un convoi de voitures automobiles venant de Lyon traverse St-Genis-Laval, petite localité située à quelques kilomètres au sud-ouest du chef-lieu du département. Ce convoi comprend 5 à 6 voitures de tourisme et, encadrés par elles, deux cars : l'un peint en jaune, du type Citroën, l'autre, fourgon cellulaire aux hublots garnis de barreaux de fer, et qui porte encore l'inscription : "Gendarmerie Nationale".

"Les voitures tournant à droite sur la route du village et après un bref arrêt pour demander "leur route, s'engagent dans le chemin qui conduit au Fort Côte-Lorette, situé immédiatement à l'ouest de St-Genis-Laval. Ce fort désaffecté comprenait, outre les bâtiments principaux, un pavillon autrefois logement du gardien. La veille ou l'avant-veille, la famille ROURE, qui habite à une centaine de mètres, avait vu des allemands reconnaître "les lieux. Elle avait supposé que le fort allait être occupé.

"Des allemands sortent des voitures de tourisme et font disigner les personnes qui se trouvaient dans le village. Intrigué, M. ROURE monte sur un arbre de son jardin. "J'ai vu, dépêse-t-il, des civils descendre des voitures. Certains ont quitté leur veste ; l'un d'eux était en short. Ils sifflaient et chantaient. "ON a fait entrer les cars par le portail de fer. Ils nous étaient ainsi cachés par la maison du garde".

"Quelque temps après éclatent des coups de feu, par salves intermittentes à peu près régulières. "Confusille les gens, qui sont dans les cars, avec des mitraillettes ! s'écrie le fils ROURE. La fusillade se prolonge pendant près de trois quarts.

"Soudain, M. ROURE qui n'a pas cessé d'observer les abords du fort, voit un homme bientôt suivi de deux autres, sauter par une fenêtre du rez de chaussée.

"de la maison du garde. Les allemands et les civils
"qui les accompagnent crient, gesticulent et tirent
"sur les fuyards. Un grand blond s'échappe à travers
"champ, mais les deux autres sont abattus, puis pris
"par la tête et par les pieds et rejetés dans la
"maison qui commence à brûler.

"M. MICHEL, qui travaillait dans son jardin
"à une centaine de mètres au-dessous du fort, a bien
"entendu des coups de feu, mais il n'y a pas prêté
"attention, pensant que les allemands procédaient à
"un exercice de tir. Cependant, à 10 heures alors
"que le tir a cessé depuis quelque instants, il en-
"tend à nouveau des rafales de mitraillettes et des
"balles sifflent à ses oreilles. Il se redresse, re-
"garde dans la direction du fort et lui aussi aper-
"çoit 8 civils tirant sur un grand jeune homme blond
"qui fuit en longeant un ravin. L'homme tombe. "Il
"est touché", s'crie en français l'un des tireurs
"et le feu cesse. Mais soudain, il se redresse, reprend
"sa course et disparaît, sautant haies et murettes,
"à travers les cours et les jardins des maisons voi-
"sines du fort.

"De nombreux habitants, parmi lesquels
"le Maréchal des Logis-chef de gendarmerie CLAVEL,
"avaient vu l'arrivée des voitures. Pressentant le
"drame qui allait se produire, ils tentèrent, du haut
"des fenêtres des graniers, d'observer ce qui se pas-
"sait au fort, mais le vallonnement du terrain, l'em-
"placement de la maison derrière une butte, ne leur
"permirent pas de voir grand chose : des voitures sont
"arrêtées derrière une haie, quelques hommes tournent
"autour ; d'autres circulent sur les glacis.

"J'ai entendu, a déclaré le Maréchal
"des Logis-chef CLAVEL le crépitement des mitrailleuses,
"par rafales intermittentes. Je suis alors monté
"au haut de la maison que j'habite et par une lucar-
"ne j'ai aperçu des bouches en uniforme qui formaient
"un cordon de barrage. J'apercevais aussi, à l'inté-
"rieur de ce barrage, des civils qui allaient et ve-
"naient.

"Cependant la fusillade cesse. À 10 heures
"environ, de la fumée s'élève de la maison du garde
"qui, bientôt, commence à flamber. Vers 10H45 repassent
"dans le village, se dirigeant vers Lyon, les deux
"cars occupés seulement par quelques "habits verts"
"et les voitures de tourisme bondées de civils aux
"mines réjouies.

"Pendant que ces événements se déroulent
"au fort, une colonne allemande, revenant du Midi,
"avait été arrêtée par une alerte aérienne au cours
"de sa traversée de S-Genis-Laval. Intendant la fusil-
"lade qui venait du fort et dont certaines balles
"égarées, sans doute celles tirées sur les fuyards,
"arrivent jusqu'à l'endroit où stationnaient les
"troupes

"les allemands se croient attaqués. Aussitôt ils perquisitionnent dans un certain nombre de maisons, jetant ça et là quelques grenades, qui ne font pas de victimes; et arrêtant même trois habitants qui sont relâchés peu après. L'alerte ayant cessé la colonne reprend vers 11H14 sa marche sur Lych-(Déposition "de M. ROSSET, Secrétaire de la Mairie de Saint-Genis-Laval).

"Dès 10H45 M. GIRARD, Maire, et le Maréchal des Logis-Chef CLAVEL tentent de se rendre au fort.

"Arrivés à 10 mètres de la maison déclarée CLAVEL, nous avons été arrêtés par un officier allemand. Comme je lui demandais: "Que s'est-il passé?" Il me répondit -parlant mal le français-: "Raus!" - "Raus! Partir d'ici, pas rester là.. Boum!.. en faisant signe que cela allait sauter. En effet, nous avons vu des soldats allemands placer des charges d'explosifs contre la façade de la maison. Ces soldats appartenaient au 19ème Régiment de Police.

"Nous avions à peine fait 200 mètres sur le chemin du retour, en direction de St-Genis Laval, lorsque nous avons vu les soldats allemands s'écartez précipitamment pour se mettre à l'abri et entendu une première explosion. Les explosions se sont succédées assez régulièrement toutes les 12 ou 14 minutes, jusqu'à près de 14 Heures.

"A notre retour, nous avons vu un allemand qui descendait derrière nous, à assez vive allure. Quand il a été près de nous, je lui ai demandé:

-"Combien y avait-il de victimes,

-Mauvais travail, pas bon, m'a-t-il répondu.

-Combien sont-ils? 50?

-Plus

-Cent

-Plus, Plus. Il a ajouté: "Moi Autrichien, pas Allemand."

-"A ce moment -il était près de midi- le Chef de Brigade va rapidement à Lyon rendre compte à son commandant. Dès son retour, il reprend son poste d'observation. Jusqu'à 14 Heures, les explosions continuent à se succéder de quart d'heure en quart d'heure.

-"Au début de l'après-midi, le Maire, de son côté, se rend à Lyon pour prévenir la Préfecture, mais il ne peut obtenir ni aide ni instructions. Il s'adresse alors à M. GUERPILLON, Délégué de la Croix-Rouge, qui alerte les Equipes d'urgence.

"Vers 16 Heures, le service de garde allemand ayant quitté les lieux, le Maire et le Chef de Brigade reprennent le chemin du fort.

III.-Les premières constatations.-

Un spectacle horrible s'offre à eux: la maison du garde n'est plus qu'un amas de poutres noircies, de pierres, de blocs de maçonnerie parmi lesquels on aperçoit quelques cadavres à demi calcinés et d'informes débris humains. Une

"Sacre odeur de chair grillée se dégage des décombres
"fumants sous lesquels le feu bouge encore.

"Avec le gendarme BIGOT, indique le Maréchal des Logis
"Chef CLAVEL, nous avons ramassé une main qui avait été
"projetée dans un champ de tonneaux, à une soixantaine
"de mètres au moins de la maison".

A proximité de ce qui fut la maison, on trouve trois
"bouteilles de champagne encore gluantes, sablées par les
"tueurs après leur exploit.

"A la fin de l'après-midi, des photographies sont
"prises par la Police Judiciaire.

"Les premières équipes de la Croix-Rouge,
"équipe collante des dépôts mortuaires (Melle Godinat),
"équipe de déblaiement (BRUCHIN) - se trouvent sur les lieux
"le lendemain 21 Août, vers 13 Heures. Les secouristes
"tentent de dégager un cadavre qui leur paraît accessi-
"ble, mais doivent y renoncer, tant le corps est brûlé.

"Les pompiers de Lyon, alertés, arrivent bientôt
"sous la direction du sergent-chef RIGUET d'abord, du
"commandant ROSSIGNOL ensuite. Ils arrosent très large-
"ment corps et décombres. Les équipes de la Croix-Rouge
"secondées par l'équipe de Saint-Genis, commencent le
"déblaiement. La cave a résisté aux explosions. Son ouver-
"ture est béante au milieu des ruines. Malgré une chaleur
"suffocante, deux pompiers et le frère BRONIT, des Equipes
"d'urgence, procèdent à une brève exploration; ils y trou-
"vent plusieurs cadavres ensanglantés les uns sur les
"autres et, dans le fond, à droite, le corps à peu près
"intact d'une jeune femme, celui de Mme BRUCKNER, seule
"reconnaissable parmi toutes les victimes. Le cadavre
"n'avait pas été touché directement par le feu, car les
"cheveux n'avaient pas été brûlés, mais il donnait l'im-
"pression d'avoir été "fumé". Il présentait une blessure
"transfixiante de la tête par balle.

"Des équipes de déblaiement se mettent
"aussitôt au travail, attaquant la fouille des deux côtés,
"tandis que l'équipe des dépôts mortuaires relève les
"corps et les débris humains, recueille et note tout ce
"qui pourra servir à l'identification des victimes.

"Tout cet ensemble d'opérations est active-
"ment mené malgré des difficultés sans nombre; il est
"très malaisé de séparer les corps, entassés les uns sur
"les autres par couches superposées, mêlés aux débris
"de la maison, non pas carbonisés, mais cuits et se désa-
"grégiant dès que l'on tente de les déplacer.

"Tous les cadavres ont les mains étrei-
"mées attachées derrière le dos avec des ficelles. Ces
"dernières sont si serrées que, souvent, elles ont pénétré
"profondément dans les chairs et ont échappé au feu.

"Des cordes lient aussi, deux par deux, certaines "victimes."

"On recueille d'ailleurs beaucoup plus de débris "que de cadavres entiers.

— "On trouvait, déclare le Docteur BERNARD, de St-Genis-Laval, un fragment de bassin auquel pendait la cuisse, un thorax vidé de ses viscères avec ses côtes fracturées, une sissalle avec son plexus efféloché; puis c'était une tête à moitié déversée par le feu venant nous prouver que cette malheureuse femme qui portait encore un peigne piqué dans ses cheveux avait été achevée au pistolet: la balle, entrée dans le malaire, était sortie en faisant éclater la fosse cérébrale. Tous ces débris humains encore brûlants, modifiés par le feu, par la puissance des explosions ou par l'écrasement dû à la pression au cours de l'écoulement, se présentaient noircis comme poudrés de charbon; quelquefois, au contraire, c'était une chair huileuse se détachant des os. Les rares fragments de vêtements, les bagues, les ceintures, les peignes... étaient précieusement recueillis et avec beaucoup de peine et souvent après maintes hésitations, on conclusit sexe féminin probable ou bien: débris non identifiables, comme ces restes qu'on estimait représenter huit corps et qui tenaient dans un seau de grand volume".

"Le travail se poursuit jusqu'à 19H30, "et une cinquantaine de cadavres peuvent être relevés.

"La besogne funèbre reprend le lendemain et se poursuit jusqu'à 12 Heures. Tout le terrain est soigneusement examiné. De nombreux débris humains projetés par les explosifs sont retrouvés aux environs de la maison.

"Les cadavres et les restes sont placés dans 88 cercueils, mais plusieurs d'entre eux ne contiennent que des débris informes, écorcés et à demi-calcinés, comme l'établissement les photographies publiées. L'une d'elles montre réunis dans une marmite, les restes misérables de plusieurs victimes être humaines qui avaient pensé, aimé, espéré.

"Tous les objets susceptibles de permettre l'identification sont soigneusement recueillis, mais la plupart n'ont pas résisté au feu et aux explosions. quelques alliances, des boutons, des bandages herniaires, une boucle de ceinture marquée de la croix scoute, un dizainier suivi, une bible en français, voilà, avec les tissus prélevés, tout ce qui un jour, permettra peut-être d'identifier les corps.

"Dans les décombres, on trouve de nombreux clous de charpentier; certains sont profondément enfouis, l'un dans un avant-pied, l'autre dans un talon, celui-ci au niveau d'un maxillaire, celui-là au voisinage du pubis. Ces constatations,

"font supposer aux secouristes que les victimes ont été torturées avant leur mort.

"On recueille aussi une partie de chaussure de si petite dimension que l'on admet d'abord sans réserve qu'il s'agit d'un soulier d'enfant.

"Vers 11 Heures, le 22 Août, Son Eminence le Cardinal GERLIER se rend sur les lieux et y constate lui-même les atrocités commises.

"La description ci-dessus est le résumé des rapports, dépositions ou déclarations faits par des témoins qualifiés, notamment dans l'ordre chronologique de leur arrivée sur les lieux:

----M. GIRARD, Maire.

"Je me suis trouvé en face de débris fumants, parmi lesquels on distinguait des masses noircières qu'après quelques hésitations, on reconnaissait comme des corps".

----Le Maréchal des Logis-Chef CLAVEL

----M. GUARPILLON, Délégué de la Croix-Rouge

"Nous avons organisé dès le lendemain, 21 Août, le déblaiement de l'immeuble incendié. La principale difficulté résidait dans le feu qui couvait encore sous les décombres.

"Nous n'avons pu recueillir que quelques alliances et débris métalliques."

----Le sergent-chef RICQUET, des Pompiers de Lyon

"Des décombres s'élevait une fumée d'odeur nauséabonde, provenant de nombreux foyers dès à la combustion de débris humains qui n'avaient pour la presque généralité, plus aucune forme, tant le feu ou les déflagrations avaient déjà fait leur œuvre destructive.

"Je donnais l'ordre de procéder à l'extinction des foyers au moyen d'une petite lance.

"Un très grand nombre de corps se trouvaient écrasés sous les blocs de maçonnerie provenant des murs du bâtiment écroulé.

"Aucune personne n'ayant pu descendre dans le sous-sol, je décidai, accompagné du caporal DUVERGER de procéder à la reconnaissance de ce local.

"Malgré l'extrême chaleur qui s'en dégageait, nous descendîmes au moyen d'une échelle.

"Nous aperçumes tout d'abord trois corps calcinés les uns sur les autres, recouverts en partie par des matériaux, puis, un peu plus loin, dans le fond du sous-sol, un quatrième corps, celui d'une femme couchée sur le dos, la main gauche sur le cœur, le bras droit en arrière de la tête.

"victimes." "Cette personne, la seule de toutes les

"n'avait pas été atteinte par les flammes... 67

"Par la suite, et au cours des travaux de déblaiement, dans les décombres, nous découvrîmes plusieurs corps dont les restes calcinés ne représentaient qu'un tout petit volume.

"Très nombreux furent découverts ceux qui n'avaient plus ni tête, ni membres, et dont les restes informes rendaient une identification impossible."

— Le Père POL de LÉON.

"Les corps sont entassés les uns sur les autres. Il semble même que les victimes aient été liées plusieurs à la fois. Tout cela fait un enchevêtrement innombrable.

"Les vêtements lorsqu'on en trouve, ont l'aspect huileux des tissus arrosés de pétrole. Ils ne contiennent aucun papier.

"Il est facile de relever des traces de torture: un clou de forme pyramidale, très long et terminé par une tête ronde, enfonce dans la partie supérieure du pied. Un autre clou, semblable à ceux dont on se sert pour ferrer les sabots, enfonce en plein trou mentonnier.

"Ajoutons la découverte d'un soulier d'enfant assez bien conservé et contenant encore des débris de chair. On peut recueillir un assez grand nombre de douilles de 2 et 11 mm et des enveloppes d'explosifs, type pétards de cavalerie.

— Le Frère Marie-BENOIT.

"Dès leur arrivée, les pompiers ont procédé à l'extinction des foyers. J'ai accompagné le sergent et un caporal dans une exploration du sous-sol, dans lequel régnait une chaleur suffocante. À l'entrée du sous-sol, pendait à travers des corps enchevêtrés un bras qui nous a paru être celui d'une femme attaché au bras d'un homme dont le corps était pris dans les matériaux.

"Les corps, dont les mains étaient attachées derrière le dos avec des ficelles boute-liseuses de gros calibre, étaient superposés par trois rangs. Ils étaient si réduits en certains endroits qu'il nous arrivait d'en mettre deux ou trois sur le même brancard. Ils étaient même, à ce point carbonisés qu'ils étaient réduits à l'état de cendres incandescentes. Nous les avons mis dans des récipients ronds où ils ont continué à brûler jusqu'au lendemain matin".

— Le Dr BERNARD de Saint-Genis-Laval.

— Melle GODINOT et Mmes PAUFIQUE et MICHON, de la Croix-Rouge.

"Nous avons trouvé des ruines encore fumantes. Les cadavres n'étaient plus que des débris

"carbonisés.

"Le Mardi, Mademoiselle GODINOT fut appelée par le Père "POL DE LYON, qui tenait à lui faire constater qu'il "avait trouvé un cadavre ayant un clou enfonce dans la "gorge. Madame MICHON a elle-même retiré un autre clou "d'un autre cadavre; celui-ci étant enfonce dans le des- "sus du pied".

"Sœur THÉODARD et Sœur MARIE-ANDRÉ (Clinique "Jeanne d'Arc-LYON) des équipes d'urgence de la Croix- "Rouge.

"La maison continuait à flamber et il s'en dé- "gageait une odeur de chair rôtie, de viande grillée... "Parmi les corps, seul un corps de femme était reconnaiss- "able. Les autres corps n'étaient représentés que par "des débris plus ou moins calcinés.

"Tous les cadavres avaient les mains attachées "derrière le dos avec des ficelles et si étroitement "que, parfois, ces ficelles n'avaient pas brûlé. Nous avons "été obligés de les couper. Il y avait également des fi- "celles qui réunissaient deux à deux les victimes. Le "frère BENOIT a sorti de la cave plusieurs récipients "pleins de dynamite qui n'avaient pas explosé.

"S.E. le Cardinal GÉRLIER, Primat des Gaules "a bien voulu décrire, pour nous, en ces termes (lettre du "24 Janvier 1945) l'horrible spectacle en présence duquel "il s'était trouvé lors de sa visite à Saint-Genis- "Laval, le 22 Août.

"Informé du drame qui s'était déroulé "à Saint-Genis-Laval par l'un des plus dévoués auxiliaires "de la Croix-Rouge, le Frère BENOIT, je suis allé le "22 Août, dans la matinée au Fort qui en avait été le "théâtre. Je me suis trouvé devant les ruines amoncelées "de la maison du garde dans laquelle on avait conduit "les membres infirmes du convoi parti le 20 Août de "Montluc. D'autres diront comment on les y avait abattus "en mettant ensuite le feu à l'immeuble, qu'en avait fina- "lement fait sauter à la dynamite.

"Au milieu de ce chaos quasi inextrica- "ble de pierres et de terre, d'où émanait, sous un rude "soleil, une insupportable odeur, une équipe de déblayeurs "travaillait, avec un dévouement vraiment héroïque, à déga- "ger non pas les cadavre, hélas! mais les restes informes "des malheureux auxquels on avait infligé cette mort af- "freuse.

"J'ai assisté en frémissant à la découverte de "certains. Je vois encore les efforts pénibles de quelques "jeunes gens pour écarter l'un de l'autre deux gros blocs "de muraille, et j'entends tout à coup, le cri de l'un "d'eux. "En voilà un! tandis qu'il arrachait entre les "deux énormes pierres un débris humain dont il était à "peu près impossible de déterminer la nature exacte. "C'était un ossement, d'assez grande dimension, entièrement "dénué sur une moitié de sa longueur, et auquel adhérait "encore sur l'autre moitié une sorte de mignon de chair "calcinée, le tout maculé d'une terre à la fois noirâtre "et rougeâtre. À toute petite distance, on dégageait un "crâne totalement dépouillé.

"puis quelques autres fragments indéfinissables d'un corps humain.

"L'ensemble fut réuni et alla rejoindre dans une grande salle voisine la série lamentable des autres découvertes faites dans des conditions analogues. Il y avait là un certain nombre de cercueils dans chacun desquels on avait rassemblé ce qui paraissait appartenir au même cadavre. Pour plusieurs d'entre eux, on avait simplement étendu à terre de grands papiers sur lesquels on réunissait des ossements, des fragments de chair, des mottes de terre où apparaissaient des traces de sang... tout ce qui avait été trouvé au même endroit.

"C'est là qu'on me montre un crâne dans le maxillaire inférieur duquel on apercevait un trou, qui présentait toutes les apparences de celui d'un clou qui y aurait été enfoncé. Le clou toutefois ne s'y trouvait pas.

"L'ensemble constituait une vision d'horreur dont je n'ai pas souvenir d'avoir vu l'équivalent. Et ce qui accroissait encore le sentiment d'indignation véhément dont nous étions tous saisis, c'était le fait évident, qu'en leur quasi totalité, ces lamentables restes ne seraient peut-être jamais susceptibles d'être identifiés de sorte que de très nombreuses familles demeuraient durant un temps indéterminé dans l'horrible angoisse de savoir si les êtres chers prisonniers à Montluc, dont elles sans nouvelles étaient ou non parmi les victimes de cette exécution sauvage.

"Après avoir prié un instant dans cette douceuse chambre mortuaire, je rentrai à l'archevêché. Et c'est aussitôt que j'ai rédigé d'un trait la lettre au Chef de la Gestapo, lettre que je lui ai remise même dans le courant de l'après-midi, au cours d'une entrevue d'une heure que je n'oublierai jamais.

"A ma protestation indignée, le commandeur KNIAPP n'opposait sous des formes diverses, qu'un seul argument, à savoir les agressions fréquentes dont étaient victimes, en dehors du combat, des soldats allemands, dont il avait le devoir de défendre la vie. A quoi il m'était facile de répondre qu'aucune commune mesure n'existaient entre ces actes individuels regrettables, fruits d'une exaspération dont les Français avaient subi également les conséquences lors de l'occupation de la Rhénanie, et le massacre inimaginable commandé et exécuté par l'autorité régulière de la Gestapo, et dans des conditions que rien ne pouvait excuser.

"Et voici textuellement reproduites, sans qu'il soit besoin de commentaire, les lignes dans lesquelles l'Archevêque de Lyon exprimait avec éloquence l'émotion et l'indignation éprouvées par lui::

"— Monsieur le Commandeur,

"J'arrive de Saint-Genis-Laval et j'ai le pénible devoir de vous apporter, avec l'expression de l'indignation que j'ai éprouvée devant un spectacle que les mots ne peuvent traduire, une.